

**LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

*Uda CF n°00251
du 27/03/2023*

Thiambi

- Vu** la Constitution ; —
Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ; —
Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ; —
Vu le décret n° 2023-0009/PRES-TRANS/PM du 10 janvier 2023 portant remaniement du Gouvernement ; —
Vu le décret n° 2022-0996/PRES-TRANS/PM/ du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ; —
Vu le décret n° 2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation type des départements ministériels ; —
Sur proposition du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ; —
Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 18 janvier 2023 ; —

DECRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Issaka YAMEOGO, Mle 80 528 U, Médecin épidémiologiste, est nommé Secrétaire exécutif du One Health. —

ARTICLE 2: Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 29 mars 2023



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBELA

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU